REPORTAGE

RETOUR SUR LA JOURNÉE DES AIDANTS ORGANISÉE LE 13 AVRIL À REDON

Une journée destinée aux aidants a eu lieu le 13 avril à Redon à l'initiative de la Municipalité et avec le soutien de l'ASSAD et le CCAS de Redon. Fruit d'une collaboration de plus d'un an entre les 3 acteurs, cet événement s'inscrit dans la continuité d'une politique de prévention santé insufflée par la ville et fait écho aux actions déjà menées par ces 2 structures.

LA MATINÉE

A l'occasion, le théâtre Le Canal et les Halles de Redon ont été privatisés. L'objectif de cette journée thématique était d'apporter des réponses et des conseils au travers d'interventions au sein du théâtre et des solutions de professionnels grâce aux stands installés dans l'espace d'information ouvert de 10h à 18h aux Halles.

Au théâtre, la journée a débuté à 10h avec 4 allocutions.

De gauche à droite sur les photos ci-dessus : Mr Pascal Duchêne, Maire de Redon, Mme Maria Torlay, Maire Adjointe à la santé, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et à l'état civil, Mr André Fontaine, Président de l'ASSAD Pays de Redon, Mr Franck Pichot, Conseiller Départemental d'Ile et Vilaine – canton de Redon.

Ils ont ensuite fait place à une table ronde sur la thématique d'accompagnement et de soutien des aidants. Les témoignages ont permis de comprendre, entendre et ressentir la vie quotidienne des binômes aidants-aidés. Ils ont également motivé des échanges de bonnes pratiques et retour d'expérience entre les personnes présentes dans la salle.

Afin d'établir un résumé de la matinée, Alain Proux, vice-président UNA et grand témoin de cette journée a été invité sur scène par l'animatrice.

La Secrétaire d'État auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, Pascale BOISTARD, a également fait le déplacement pour assister à cette journée. Elle s'est rendue à l'espace d'information afin d'échanger avec les exposants : droits et aides possibles, services de santé, réponses d'hébergement, accompagnement collectif, bons gestes à adopter pour être en sécurité, tous ont pu lui présenter leurs actions en faveur des aidants.

L'APRÈS-MIDI

Elle a lancé la deuxième partie de la journée sur la scène du théâtre avec une allocution de 15 minutes durant laquelle elle a salué l'engagement des élus et la politique mise en place sur le territoire. Elle est aussi revenue sur le rôle des aidants que la loi ASV reconnait désormais comme un bouleversement de la vie quotidienne avec le droit au répit et le plan d'aide APA. Elle a conclu son discours en félicitant les aidants pour leur bienveillance et leur courage à l'égard des plus fragiles.

Une seconde table ronde sur les dispositifs existants a suivi cette intervention. Madame Boistard a rejoint le premier rang afin d'écouter les propos des différents intervenants mettant en lumière les aides et accompagnement possibles.

Les participants ont ensuité été invités à venir assister à la pièce de théâtre La Confusionite, écrite par Colette et Valérie Roumanoff. Une pièce joyeuse qui apporte un regard nouveau sur un sujet grave qu'est la maladie d'Alzheimer. Les applaudissements prolongés et les rires entendus dans la salle attestent d'un bon moment partagé par tous. Toujours dans une logique de partage et de proximité, Colette Roumanoff est montée sur scène afin de débattre avec le public.

Comédiens de la pièce de théâtre « La Confusionite »

Colette Roumanoff sur la scène du théâtre

Espace d'information dans les Halles de Redon

En parallèle de la journée, la Secrétaire d'Etat a profité de son déplacement à Redon pour rencontrer les professionnels de l'ASSAD de Redon lors d'un déjeuner de travail. En présence de ses conseillers, des représentants de la ville et du département, elle a pu s'entretenir avec les professionnels de la structure sur les difficultés de leur quotidien mais aussi les répercussions positives de la loi ASV.

LA PRESSE EN A PARLÉ…

UNE JOURNÉE ENTIÈRE DÉDIÉE AUX AIDANTS

Ce mercredi, Redon accueille la Journée des aidants. Ce sera l'occasion pour ces derniers, qui soutiennent leurs proches malades, d'échanger entre eux et de découvrir les solutions existantes.

L'initiative
« Notre volonté, c'était de créer un événement autour de l'aidant et de mettre en lumière son importance et toutes les difficultés qu'il rencontre, alors même que le maintien à domicile des personnes malades, sans aidant, est quasiment impossible. » En quelques mots, Mélanie Bourget, responsable du pôle aidants de l'Association de soutien et service d'aide à domicile (Assad) du pays de Redon, dévoile les racines de ce qui est devenu la première édition de la Journée des aidants, organisée mercredi, à Redon.

Une vraie nouveauté, alors même qu'il aura fallu attendre des années avant que les aidants soient reconnus en tant que tel et que de véritables politiques publiques soient mises en place pour les soutenir. « C'est vrai que, pendant très longtemps, les politiques publiques avaient plutôt tendance à tourner autour des bénéficiaires, c'est-à-dire des personnes malades », reconnaît Isabelle Storms, la directrice de l'Assad.

Anticiper sans culpabiliser
Un rendez-vous d'autant plus important que le rôle de l'aidant est très compliqué. « On veut déjà leur ouvrir les yeux sur le fait que ce n'est pas seulement un devoir envers ses proches. Être aidant, c'est une véritable fonction. » C'est pourquoi l'Assad, le centre communal d'action sociale (CCAS), la municipalité et le Département, qui ont travaillé à la mise en place de cette Journée, veulent en profiter pour faire découvrir aux personnes concernées toutes les solutions qui sont mises en afin de pour les accompagner ou de les suppléer en cas de besoin.

« On rencontre très souvent le problème de l'aidant qui s'épuise avant la personne malade ou qui est assailli par un sentiment de culpabilité quand il faut l'inscrire en maison de retraite ou en structure, poursuit Mélanie Bourget. Le problème est que, très souvent, lorsque l'on est aidant, ça nous est un peu tombé dessus et il faut prendre les décisions dans l'urgence, ce qui est problématique. »

C'est pourquoi la Journée s'adresse également aux personnes qui voudraient anticiper et se renseigner avant d'être dans la situation de s'occuper d'un proche malade. On l'a compris, la Journée des aidants de mercredi se veut avant tout un rendez-vous fait pour les aidants et qui ne pourra fonctionner qu'à travers leur participation à l'événement.
« Il était important pour nous que cette journée ne soit pas envahie par les professionnels, détaille Mélanie Bourget. C'est pourquoi nous aurons des tables rondes, qui permettront aux personnes concernées de partager leur expérience. »

Pour terminer cette journée chargée, où plus de 3 000 personnes sont attendues dans le théâtre et les Halles, la pièce de théâtre La Confusionite, écrite par Valérie et Colette Roumanoff, sera jouée à 16 h 30, juste avant un débat avec la même Colette Roumanoff.

Quatre cent soixante-deux places sont disponibles pour la représentation et les tickets seront à retirer au point accueil mercredi, à partir de 10 h.

Mercredi 13 avril, à partir de 9 h, Journée des aidants, aux Halles et au théâtre de Redon.

Julien MOLLA

REDON. PASCALE BOISTARD, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, À LA RENCONTRE DES AIDANTS

Pascale Boistard, secrétaire d'État en charge des personnes âgées et de l'autonomie, était à Redon ce mercredi 13 avril à l'occasion de la Journée des aidants.

Lorsqu'elle prend la parole, ce mercredi 13 avril, sur la scène du théâtre de Redon, Pascale Boistard, la secrétaire d'État en charge des personnes âgées et de l'autonomie, n'oublie pas de saluer « l'engagement des élus et la politique mise en place, qui ne date pas d'aujourd'hui, pour aider et accompagner les aidants, ces personnes qui prennent en charge leurs proches malades ».

Une belle reconnaissance de cette partie de la politique de santé menée à l'intérieur du territoire alors même qu'était organisée, ce 13 avril, la Journée des aidants à l'initiative de l'Assad et de la Ville de Redon.

Le statut d'aidant
« Être aidant, ça paraît toujours naturel, tout le monde trouve ça normal, poursuivait la secrétaire d'État, venue promouvoir la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Alors que ça bouleverse la vie personnelle et professionnelle. Il est important de reconnaître le statut des aidants. »

Des propos allant dans le sens de ceux tenus par Mélanie Bourget, responsable du pôle aidants de l'Assad du pays de Redon : « Le but de cette journée, c'était de permettre aux personnes concernées de repartir avec des informations sur les aides et accompagnements possibles sans tomber dans la moralisation. La présence de la secrétaire d'État est d'autant plus importante pour mettre en avant le fait qu'être aidant, c'est un devoir mais aussi une fonction. »

Dans le pays de Redon, de nombreux dispositifs existent pour venir en aide aux aidants comme, par exemple, la plateforme de répit de l'Assad.

Julien MOLLA

Plus d'informations sur le dossier de présentation

Manon DAFFARA
Chargée de communication externe et institutionnelle
01.49.23.71.54
m.daffara@una.fr